

# DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DELF A1

Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

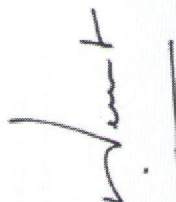
*Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF atteste que :*

**SAMUEL HAGAN**  
né le 17/04/1962 à ACCRA (GHANA)  
de nationalité GHANEENNE

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau A1,  
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 13/12/2011

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF  
Directeur du Centre international d'études pédagogiques



n° de candidat : 233021-003366

# RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : HAGAN SAMUEL

Nationalité : GHANEENNE

Date et lieu de naissance : 17/04/1962 ACCRA (GHANA)

N° de candidat : 233021-003366

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau A1, avec les résultats suivants :

session :	2011-09-T	centre d'examen :	Accra (GHANA)
ÉCRIT	Production	note	21,00 / 25
	Compréhension	note :	22,00 / 25
ORAL	Production	note :	20,50 / 25
	Compréhension	note :	17,50 / 25
		NOTE FINALE :	<b>81,00 / 100</b>

Le DELF niveau A1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le Cadre européen commun de référence pour les langues :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 233021-201109T-1514757 GHA